

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 25 (1954)

Heft: 11

Rubrik: Marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il restait à désigner l'aumônier du collège : on laissa au principal, d'entente avec le doyen Varé, le soin de le choisir parmi les ecclésiastiques enseignant dans l'établissement.

Les gouvernements proposent et les électeurs disposent. Quelques semaines plus tard, en juin 1854, Jacob Stämpfli entre pour la deuxième fois au Conseil-exécutif. Ce dernier ne comptera plus désormais et pendant huit ans qu'un seul Jurassien, Paul Migy, ancien élève du collège de Porrentruy. Ceux qui furent destitués par le gouvernement conservateur seront réhabilités par le gouvernement de la fusion. Le règne de Lombach prend fin et le collège de Porrentruy va subir cette fois une définitive transformation.

E. FROTÉ

Sources et références :

Archives de l'Etat de Berne :

Collegium Porrentruy BB III b 47203 (1846-54)

Chansons de Louis-Valentin Cuenin, avec notice biographique sur l'auteur, par Xavier Kohler, Porrentruy, 1869.

La Tribune suisse, journal politique, industriel et littéraire, paraissant six fois par semaine à Berne (publié par une société de citoyens de plusieurs cantons), bureau 81, rue de la Justice, 2e étage. Le premier numéro est du 2 janvier 1850.

La Tribune du peuple, organe central de la démocratie suisse, fondé pour continuer et remplacer la *Tribune suisse*, bureau 32, rue des Postes (Charles Morard, rédacteur-imprimeur-éditeur). Paraît à partir de janvier 1853.

Gazette du Village, journal fondé par quelques libéraux de Porrentruy en mars 1854 et paraissant le samedi (rédacteur responsable : J. Vermeille, puis Julien Fatton, à Porrentruy) ; les premiers numéros furent imprimés chez Ch. Morard, imprimeur-éditeur, à Berne, les suivants à l'imprimerie et lithographie de Victor Michel, Porrentruy.

Marché du travail

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1953			1954		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Agriculture	0	0	0	1	3	0
Sylviculture	0	0	2	0	15	6
Alimentation	2	1	0	1	0	2
Habillement et équipement	4	0	7	2	2	2
Industrie du cuir	0	0	1	1	13	13
Bâtiment	20	26	36	19	89	21
Industrie du bois et du verre	12	4	4	5	3	2
Textile	0	0	2	0	0	0
Arts graphiques	0	0	0	0	0	0
Industrie du papier	1	0	16	1	0	1
Industrie chimique	0	0	0	0	0	0
Industrie des métaux et machines	12	19	16	9	12	10
Horlogerie	5	22	10	92	164	93
Commerce et administration	55	56	47	50	46	39
Hôtellerie	9	6	26	3	4	18
Transports	0	1	2	0	0	0
Professions libérales	16	16	9	11	17	8
Economie domestique	21	11	12	12	14	5
Autres métiers	12	18	12	12	8	14
	169	180	186	219	390	234

Chômeurs partiels	1953			1954		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Alimentation	2	0	0	0	0	0
Habillement et équipement	0	4	1	4	3	2
Industrie du cuir	4	0	1	0	24	23
Bâtiment	0	0	0	1	1	1
Industrie du bois et du verre	1	1	0	0	3	1
Textile	0	0	0	0	0	4
Industrie des métaux et machines	2	1	2	7	7	2
Horlogerie	32	31	107	912	700	865
Commerce et administration	0	0	0	1	0	2
Transports	0	0	0	0	2	0
Autres métiers	0	0	2	0	0	0
	41	37	113	925	740	900

Chômeurs complets dans les districts du Jura

Courtelary	—	1	—	46	50	*30
Delémont	—	4	2	2	*5	*—
Franches-Montagnes	—	2	1	*—	*5	*4
Laufon	—	—	—	*—	*—	*—
Moutier	—	4	4	*22	*35	*21
La Neuveville	—	1	1	5	2	2
Porrentruy	2	18	5	*14	*25	*12
	2	30	13	89	122	69

* renseignements incomplets.

Un examen sommaire des fluctuations du marché du travail au cours du 3^e trimestre donne lieu aux remarques suivantes :

Pour l'ensemble du canton le nombre des chômeurs complets a atteint son maximum en août avec 390 chômeurs. Il est retombé à 234 à fin septembre. Les branches les plus touchées sont l'horlogerie avec 92 à 164 chômeurs, le bâtiment qui avait exceptionnellement 89 chômeurs à fin août et le commerce et l'administration avec 50 à 39 sans-travail. L'an dernier il y avait, pour la même période 169 à 186 chômeurs complets. Les nombres absolus des sans-travail par branche ne peuvent pas être comparés sans autre entre eux ; la proportion des chômeurs par rapport au total du personnel engagé dans chaque branche donnerait des indications utiles sur le degré d'occupation des différentes branches. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de faire ces calculs.

Dans le Jura, la situation est nettement moins favorable que dans l'ensemble du canton. Le nombre des chômeurs complets y a beaucoup plus augmenté par rapport à 1953 et correspond à environ $\frac{1}{3}$ des chômeurs du canton pendant tout le trimestre. Le plus fort contingent est fourni par l'horlogerie.

C'est aussi dans cette branche que nous trouvons le plus grand nombre de chômeurs partiels dans l'ensemble du canton. Ils étaient 900 à fin juillet, 700 à fin août et 865 à fin septembre. Les nouvelles mesures que les USA viennent de prendre à l'encontre de l'horlogerie suisse n'amélioreront pas la situation, bien au contraire.

La rédaction.